

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 123995, Moscou, G-59, GSP-5, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1001397
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): FOODCARE SPÓŁKA Z O.O. W ZABIERZOWIE
IV.	Reproduction de la marque: 
V.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: Cl. 30: "Desserts en poudre; desserts; poudre pour gâteaux; gâteaux; cookies; pâtes alimentaires; chips de fruits; muesli; confiseries; flocons d'avoine; céréales; flocons de blé d'Inde; flocons de maïs; barres de régime; barres à la réglisse." Cl. 32: "Essences pour la préparation de boissons; limonades; poudre pour limonades; boissons sans alcool; boissons effervescentes; poudre et pastilles pour boissons effervescentes; nectars de fruits; produits et préparations pour la confection d'eaux gazeuses; produits et préparations pour la confection de boissons énergétiques; produits et préparations pour la confection d'eaux minérales; jus de fruits; jus de légumes; sorbets; sirops pour boissons; eaux gazeuses; sodas; eaux minérales; eaux de table; boissons énergétiques."
VI.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:



Dr. Boris Simonov

Directeur général

VII. Date: **05/04/2010**